

**PROPOSITION DE RESOLUTION VISANT A LA MISE EN PLACE  
DE « STERIORNES » EN REGION BRUXELLOISE**

**Mme Cécile Jodogne, ministre.-** Vous avez abordé, tant dans la résolution que dans vos interventions, la mise en place des StériBorne et ses multiples conditions de réussite :

- la concertation indispensable avec les communes et, bien sûr, les associations de terrain actives dans la réduction des risques ;
- la nécessité d'une répartition équilibrée et de la recherche des endroits les plus adéquats, tant pour les usagers que pour le public du quartier où seraient établies les StériBorne ;
- la création, le rôle, la forme et les responsabilités du comité de pilotage ;
- la forme, l'encadrement et les responsabilités de l'aide et de l'assistance aux usagers, y compris de la permanence hebdomadaire que votre résolution appelle de ses vœux ;
- le financement de cet encadrement ;
- l'adoption de textes réglementaires pour instaurer ce dispositif.

Nous n'allons pas jouer aux apprentis sorciers et les expériences telles que celles que vous avez visitées à Paris permettront certainement de baliser la manière d'encadrer ce projet.

Madame Genot, Monsieur du Bus de Warnaffe, Monsieur Maingain et Monsieur Uyttendaele, je vous confirme qu'il n'entre bien entendu pas dans mes intentions de mettre cette résolution au bas de ma pile de dossiers et de l'enterrer. Comme vous le savez, je suis favorable à ce type de dispositif, qui apporte une réponse sanitaire essentielle aux usagers, grâce au matériel stérile, tout en donnant une opportunité supplémentaire d'entrer en contact avec eux et de les aider.

Les aider permet d'éviter la propagation des maladies, l'isolement et d'autres dangers. Vous connaissez les risques et enjeux liés à la consommation de drogues, qui plus est quand on est en situation de précarité. Donc, oui, je soutiens cette résolution, et non, je ne vais pas la mettre au placard.

Néanmoins, il faut être pragmatique : je vais m'engager dans le processus de mise en place de ce dispositif, mais la Commission communautaire française ne pourra le faire seule. Il faudra donc prendre le temps de convaincre les différents partenaires, notamment les communes, et de trouver à la fois les financements et l'encadrement professionnel et réglementaire nécessaires.

Les bases sont mises en place. Avec mon équipe et l'administration, nous allons réfléchir à la manière de mettre cette résolution en œuvre. Nous avons encore tout un travail à accomplir et j'espère que nous aboutirons le plus vite possible.

Restez tout de même raisonnable. Ne m'interpellez pas dans trois mois pour savoir quand sera installée la première StériBorne à Bruxelles !